

Communication aux élèves et familles semaine du 11/01/2021

Evolution de la crise sanitaire et adaptation pédagogique :

1. A compter du 11 janvier et au moins jusqu'au 24, le couvre-feu s'applique en Côte d'Or comme dans les départements limitrophes.

Sur le plan du fonctionnement des cours, aucune modification n'a lieu, et les élèves et leurs parents sont autorisés à circuler après 18h pour rejoindre leur domicile ; le motif "activité professionnelle, enseignement et formation" est celui adapté à cette dérogation ; le carnet de liaison avec l'emploi du temps est suffisant pour les élèves et étudiants. Vous avez reçu par ECLAT vendredi l'attestation de déplacement si nécessaire.

Nous avons réorganisé les réunions tels les conseils de classe de semestre qui se dérouleront soit en présentiel avant 18h, soit en distanciel après le couvre-feu. Un calendrier sera adressé aux délégués.

Les réunions d'information après 18h sont également déplacées ou reportées. Vous serez informés dans les prochains jours.

2. Adaptation pédagogique : nous reconduisons l'organisation d'alternance par groupes dans les classes qui sont actuellement concernées pour les deux semaines du 18 au 31/01 au moins.

Durant la semaine du 4/01, 1 élève a été déclaré positif et 17 en attente de résultats.

Bonne semaine à tous, et restez prudents.



Le proviseur.